

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres dont le Conseil Municipal doit être composé : 43 Nombre de Conseillers en exercice : 43 Nombre de Conseillers présents à la séance : 40 Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

<u>Séance du 26 juin 2019</u>

OBJET:

DE-19-06-1-25) CONVENTION DE RESERVATION DE LOGEMENTS EN CONTREPARTIE DE LA GARANTIE D'EMPRUNT OCTROYEE A VALOPHIS HABITAT POUR L'OPERATION D'ACQUISITION EN VEFA DE 8 LOGEMENTS SOCIAUX DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER COMPRENANT 25 LOGEMENTS SIS 30, RUE MIRABEAU

L'an deux mille dix-neuf, le mercredi vingt-six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la ville de Vincennes, dûment convoqué par Madame le Maire le jeudi 13 juin 2019 conformément au Code général des collectivités territoriales (articles L 2121-7 et suivants), s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme LIBERT-ALBANEL, Maire.

Présents: Mme LIBERT-ALBANEL, Mme LE BIDEAU, M. DENHEZ, Mme MARTIN Céline, M. BENSOUSSAN, M. PANNETIER, Mme SÉGURET, M. LEBEAU, Mme VOISIN, M. BOISSIERE, M. WALCH, Mme LOCQUEVILLE, M. MALÉ, Mme COUSTEIX, Mme KISILAK, M. MOTTE, M. BELLELLE, Mme GAUVAIN, M. LOUVIGNÉ, Mme KAMINSKA, Mme TOP, Mme VALVERDE, M. BONAVENTURE, M. CHARDON, M. SERFATI, M. TOURNE, Mme MARTIN Elsa, M. DIAKONOFF, M. BEAUFRÈRE, M. DIARRA, M. MANSOZ, Mme MOULY, M. PITAVY, Mme ROSSIGNOL, Mme MAFFRE-BOUCLET, Mme HAUCHEMAILLE, M. STEIN, Mme LE CALVEZ, Mme COMBE, Mme POMMIER.

<u>Absents excusés</u>: Mme DUPRÉ (pouvoir à Mme LE BIDEAU), M. BAUMIÉ (pouvoir à M. BONAVENTURE), M. LAFON (pouvoir à Mme LIBERT-ALBANEL).

Absents: .

Secrétaire de séance : M. MALÉ

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190626-lmc1H6

094-219400801-20190626-Imc1H6361H1-DE Date de réception en Préfecture : 01/07/2019

Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil...

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20190626-lmc1H6361H1-DE Date de réception en Préfecture : 01/07/2019

Date de Publication : 01/07/2019

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2252-1 et L 2252-2 ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation;

Vu la délibération du Conseil municipal en date du 26 juin 2019 accordant la garantie d'emprunt contracté par Valophis Habitat, afin de réaliser l'opération d'acquisition en Vefa de 8 logements sociaux et 6 places de stationnement, dans un ensemble immobilier comprenant 25 logements, sis 30, rue Mirabeau à Vincennes;

Considérant la convention proposée, réservant 2 logements à la Ville et fixant les obligations de Valophis Habitat, en contrepartie de la garantie d'emprunt octroyée pour cette opération ;

Après avis de la commission Finances municipales et performance de l'action publique du 17 juin 2019,

Après avis de la commission Travaux, Cadre de Vie, Habitat, Démocratie participative et Vie des quartiers du 21 juin 2019,

DÉLIBÈRE

à l'unanimité,

ARTICLE I: Approuve la convention réservant 2 logements à la Ville et fixant les obligations de Valophis Habitat, en contrepartie de la garantie d'emprunt octroyée pour l'opération d'acquisition en Vefa de 8 logements sociaux et 6 places de stationnement dans un ensemble de 25 logements sis 30, rue Mirabeau à Vincennes.

<u>ARTICLE II</u>: Autorise Madame le Maire à signer cette convention ainsi que tous les documents à intervenir pour la bonne suite de cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Maire

Signé

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20190626-lmc1H6361H1-DE

Date de réception en Préfecture : 01/07/2019

Date de Publication : 01/07/2019